

# PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE MARIE JANSON

1060, BRUXELLES  
PLANCHE 1/3

## LOCALISATION



## PRÉSENTATION DE LA PLACE

La place Marie Janson se situe à Bruxelles dans la commune de Saint-Gilles. Elle est délimitée par la rue Jourdan, la rue de Moscou, la rue de l'Hôtel des Monnaies et la rue de la Victoire.

Située sur le versant droit de la vallée de la Senne en amont de la porte de Hal, au nord, elle présente un dénivelé d'à peu près 7,5 mètres.

L'espace était jadis occupé par l'ancien Hôtel des Monnaies, où comme son nom l'indique, on frappait la monnaie. La démolition du bâtiment en 1979 a laissé place au vaste espace déstructuré de plus de 16 000m<sup>2</sup> que l'on connaît actuellement et qui n'a pas connu de réaménagement majeur depuis.

Souvent appelé Carré de Moscou ou Carré Hôtel des Monnaies, ce n'est qu'en 2007 que le lieu est baptisé place Marie Janson, en hommage à Marie Spaak-Janson, femme politique belge née en 1873 et morte en 1960.

La place est située en zone de parc au PRAS, cette prescription est principalement dédiée aux espaces verts et vouée à remplir la fonction de détente. Les perspectives des axes de la rue Jourdan, de l'Hôtel des Monnaies et de la Victoire sont protégées en zone de ZICHEE.

L'espace fait l'objet du Contrat de Quartier Durable "Parvis Morichar" 2015-2019/21 à l'initiative duquel, la place est prise en main par le projet Marie Moskou de l'ASBL Toestand. L'association y mène des actions d'aménagements transitoires et organise fréquemment des activités pour permettre la rencontre entre les habitants du quartier et leur appropriation du lieu.

Le 07 mai 2018, un appel à projet pour le réaménagement de la place a été lancé, avec un budget de 2 800 000 €

### MOBILITÉ

**Circulation automobile**  
La rue de l'Hôtel des Monnaies et la rue de la Victoire sont deux grands axes qui se croisent et traversent la commune de part en part, impliquant un trafic important généré par les flux pendulaires.

Les deux autres axes longeant la place sont des voies secondaires à sens unique qui présentent un débit faible. Ils sont surtout empruntés en système de boucle pour accéder aux places de stationnements qu'ils desservent notamment et en nombre important sur le parking situé le long de la rue Jourdan. Les riverains empruntent également ces voies, pour accéder aux entrepôts situés sur la rue de Moscou. Le trafic sur ces deux axes est tel qu'on y observe un passage plus fréquent de vélos que de voitures.

### Traversées piétonnes

La proximité du parvis de Saint-Gilles et des ses établissements horeca ainsi que les commerces de la chaussée de Waterloo en son bout génèrent beaucoup de déplacements piétons. Sur la place Marie Janson, ceux-ci s'effectuent principalement sur la diagonale qui relie le parvis au point de rencontre de la rue du Métal avec la rue de la Victoire et de l'Hôtel des Monnaies.

La place est aussi traversée, dans une moindre mesure, depuis le coin donnant sur le parvis en longeant la rue Jourdan, ou pour rejoindre l'arrêt de bus TEC et De Lijn situé sur la rue de la Victoire. Moins fréquemment encore, des déplacements s'effectuent vers le sud de la place, en longeant la rue de Moscou si on vient du coin donnant sur le parvis, pour accéder principalement à l'École Nouvelle et au parc Pierre Paulus sur la rue de l'Hôtel des Monnaies, pour rejoindre la Barrière de Saint-Gilles. La place est également traversée pour accéder à la bibliothèque communale dans la rue de Rome.

La place est bien desservie par les transports en commun : outre l'arrêt des bus TEC et De Lijn, la station de métro "Parvis St-Gilles" débouche sur le parvis mais également directement sur la place depuis la rue de l'Hôtel des Monnaies.

### CADRE DE VIE

**Public et activités**  
A part pour être traversée, la place est aussi occupée par un public varié pour les activités qu'elle propose.

Le terrain de foot ainsi que les terrains de basket et les équipements de fitness installés à ses abords par Toestand sont occupés essentiellement par des adolescents.

Les propriétaires de chiens sont nombreux à utiliser une des anciennes zones de gazon de la place convertie en parc à chien.

La place accueille provisoirement le marché du parvis pendant son chantier de rénovation, ainsi que des food truck le jeudi après-midi.

Les bancs et autres assises disposés partout sur la place sont utilisés par un public varié et notamment par un grand nombre de personnes défavorisées. Cette population, considérée comme indésirable, est constituée entre autre de sans-abri. Leur présence est expliquée par la proximité de structures d'aide aux sans-abri, dont l'Entreprise de Saint-Gilles et le centre d'accueil de jour le Clos. La proximité de la gare du midi et de stations de métro et métro accentue le phénomène.

La présence d'autres personnes fragilisées (addictions et dépendances, santé mentale, ...) est expliquée par la proximité de l'Equipe, située au 71 rue de l'Hôtel des Monnaies, qui propose des consultations ambulatoires et un centre de réadaptation psychosociale en internat ainsi que le Comptoir Local d'Information et de Prévention, qui permet notamment l'échange de seringues, situé rue Henri Jaspar (à trois minutes à pied de la place Marie Janson).

Seuls ou en groupes, ils occupent la place en journée, dès le matin. Le Clos, et les sans-abri par extension, sont victimes d'une attitude de rejet de la part des habitants qui leur imputent les incivilités commises aux alentours. Celles-ci sont plus spécifiquement le fait de fêtards dont la présence est due à la vie nocturne du quartier.

### Sentiment d'insécurité

La place souffre d'une mauvaise réputation à cause de ses fréquentations, de son aspect défraîchi, mais aussi de sa configuration, surtout le long de la rue de Moscou et aux environs du podium installé par Toestand du côté de la rue de Rome avec la succession de barrières physiques et visuelles qui empêchent d'appréhender l'espace. Ces obstacles sont principalement le terrain de foot, le bâtiment du Service de Remédiation scolaire, les doubles rangées de stationnement en épi concentrées rue de Moscou et la parcelle du compost récemment installée.

La nuit, particulièrement, les gens évitent de traverser la place. Son éclairage médiocre renforce le sentiment d'insécurité.

Actuellement des mesures sont prises pour remédier aux conflits et aux incivilités avec le déploiement de médiateurs proxi et la mise en place d'une conciergerie de quartier.

### Environnement

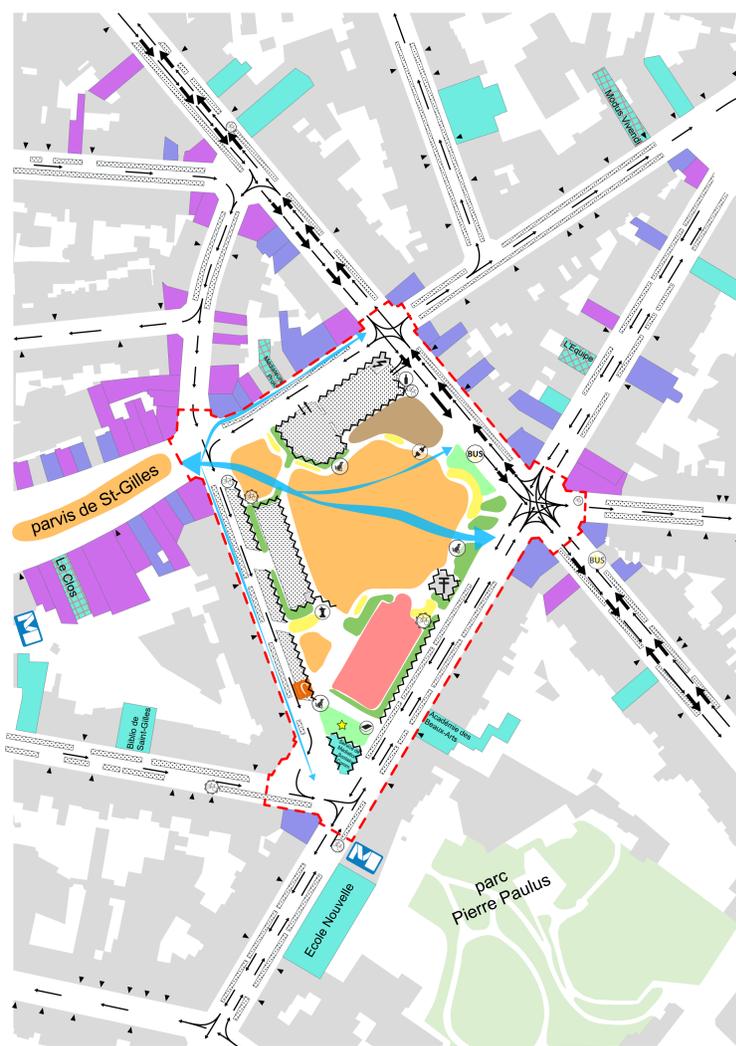
La place compte de nombreux arbres auxquels les habitants du quartier sont attachés. Leur potentielle suppression à d'ailleurs été la cause d'une levée de boucliers contre un projet de parking souterrain dans le cadre d'un PPAS.

Il s'agit de contenir un maximum les différentes tranches de la population en conciliant les divers espaces de rencontre conviviaux sur la place et en garantissant la coexistence de chaque groupe d'usagers tout en maintenant un sentiment général de sécurité.

En accord avec ce premier point, le réaménagement de la place vise également à :

- Promouvoir l'accès à l'hygiène pour tous dans l'espace public.
- Améliorer la mobilité douce en diminuant l'emprise de la voiture au profit de la perméabilité des piétons, PMR et cyclistes au sein de la place.
- Renforcer le maillage vert.

## ORGANIGRAMME DE LA SITUATION EXISTANTE



- - - Limite d'intervention
- Bâti
- Commerce
- Horeca
- Equipement d'intérêt collectif ou de service public
- Organisation travaillant avec les publics fragilisés
- Zone tampon
- Ecran visuel
- Circulation autobus
- Circulation automobile
- Circulation automobile en plateau
- Entrée charretière
- Zone de stationnement
- Station Cambio
- Arrêt de bus TEC et De Lijn
- Station de prémetro
- Box à vélo Cycloparking/ Arceaux à vélo
- Flux piétons
- Zone de repos
- Zone polyvalente
- Zone d'activité intensive
- Zone dédiée aux chiens
- Zone herbacée/ Zone arbustive
- Local du projet Marie Moskou de Toestand
- Local électrique
- Borne de branchement à l'électricité
- Borne d'accès à l'eau
- Fontaine d'eau potable
- Toilettes publiques
- Canisite
- Compost
- Bulle à verre
- Boîte à livres
- Monument



10m 50m

## PROGRAMME

### MOBILITÉ

Etant donné le statut de la rue de la Victoire et de la rue de l'Hôtel des Monnaies, leur configuration est inchangée.

Pour privilégier une meilleure perméabilité piétonne, tout le stationnement et la circulation automobile du tronçon de la rue Jourdan sont supprimés, reconnectant ainsi la place aux façades. Dans le même ordre d'idée, la rue de Moscou passe en zone Z0 avec le même revêtement et au même niveau que le reste de la place. Le nombre de places de stationnement est diminué et réagencé en chicanes.

Afin de faciliter l'accès aux PMR, les niveaux sont adaptés aux normes le long des cheminements de la place et à chaque point d'accès, notamment à la jonction entre la parvis et la place, au moyen d'une pente abordable par tous. L'allée diagonale principale est suffisamment large pour permettre aux piétons et aux cyclistes de se croiser sans se gêner.

### CADRE DE VIE

**Activités et aménagements**  
De larges pelouses sont installées au nord-est où l'on peut profiter du soleil de l'après-midi. Elles permettent d'y pique-niquer ou juste de s'y poser ; ou encore d'y pratiquer une activité plus intensive. Ces pelouses sont longées par un cheminement secondaire bordé de bancs et de méridiennes permettant également de profiter du soleil seul ou en groupe.

Les potelets sur la rue de Moscou sont amovibles au croisement avec la rue Jourdan pour laisser le passage aux food trucks le jeudi.

La fonction commerciale de la place est limitée à cette portion axée sur la continuité du parvis et séparée physiquement du reste de l'espace par une ligne de gradins à hauteur d'assise.

Au niveau de l'accès au parvis, du côté de la rue de Moscou, des bandes d'assises minérales fermées délimitent les zones de plantation et permettent de s'asseoir sur tout leur pourtour. Ces assises sont ponctuées de tables de pique-nique adaptées au personnes en fauteuil roulant et de bancs avec des assises et des dossiers en bois. Cette zone de repos permet, à l'instar des pelouses, de s'asseoir à l'ombre des arbres plus densément plantés. La zone propose une distance d'intimité entre les bancs et les tables de pique-nique séparés par les zones de plantation.

Partout ailleurs, des blocs à hauteur d'assise disposés le long des tracés de la place délimitent les zones de plantation et sont agrémentés de bancs où cela s'y prête. Là où il est estimé inadéquat de s'asseoir, les zones de plantation sont délimitées par des ganivelles basses.

Dans la zone dédiée aux activités plus intensives, au sud de la place, le revêtement bitumineux qui marque les limites du terrain de foot est étendu pour inclure un demi terrain de basket et permettre des activités requérant un revêtement lisse et dur. Cette zone est bordée d'équipements de fitness également adaptés aux fauteuils roulants.

Un parc canin fermé est prévu pour que les propriétaires de chiens puissent les y lâcher. La zone comporte un revêtement en broyat et sciure de bois recyclé ainsi que des obstacles pour chiens.

Le centre de la place est laissé vide pour ne pas gêner les traversées et pour assurer une polyvalence fonctionnelle qui permet d'accueillir tout type d'événements.

Pour mieux s'intégrer à la place, la statue derrière le bâtiment de la Médiation Scolaire est déplacée sur la zone de pelouse.

La boîte à livre le long de la rue de l'Hôtel des Monnaies est déplacée à proximité de l'entrée de l'École Nouvelle, lui donnant une meilleure visibilité.

Le compost est déplacé dans le Parc Pierre Paulus, près du potager en cours d'aménagement, au niveau de l'entrée située rue de l'Hôtel des Monnaies.

### Sentiment de sécurité

Outre les blocs d'assise en béton, les différentes assises installées (bancs, tables de pique-nique, deck et méridiennes) sont disposées de sorte à ne jamais se faire directement face mais sont toujours visibles au sein de la place, par l'emploi d'une strate herbacée basse ne dépassant pas 90 cm de hauteur. Cette perméabilité visuelle permet à chaque usager et groupe d'usagers d'être observables mutuellement et ainsi d'assurer le principe de co-présence.

Une strate herbacée plus haute génère un écran visuel partiel et crée une zone de tampon entre la circulation automobile de axes de la rue de l'Hôtel des Monnaies et de la rue de la Victoire et l'intérieur de la place.

Des luminaires de petite taille (3,5 m) pour ne pas être gênés par les branches des arbres éclairant les divers espaces susceptibles d'être occupés afin de rassurer les passants traversant la place en indiquant la présence potentielle d'autrui.

Les zones plus dégagées sont éclairées par des mâts plus hauts (8 m) disposant de spots directionnels ajustables. Les luminaires sont disposés en périphérie des espaces ouverts permettant ainsi aux passants d'appréhender leurs limites en évitant l'éblouissement qui nuit à la perméabilité visuelle.

### Hygiène

Des accès à l'eau et à l'électricité du côté de la rue Jourdan permettent d'accueillir des associations proposant des services ambulatoires d'aide aux sans-abris tels que des douches et des machines à laver mobiles.

Deux cabines de toilettes publiques gratuites sont intégrées au bâtiment existant sur la place au coin de la rue de la Victoire et de la rue Jourdan. Dans la mesure du possible et dans un souci d'écologie, elles devraient permettre de stocker l'eau de pluie pour alimenter la chasse d'eau.

Des urinoirs mixtes équipés de cuvettes plus basses et plus allongées pour que les femmes puissent aussi y uriner, sont installés avec des parois basses et translucides pour un meilleur contrôle social.

Une fontaine d'eau potable est installée à proximité du terrain de foot, pour que tous puissent s'y rafraîchir et s'hydrater. Elle dispose d'un robinet et d'une écouille à hauteur du sol pour que les chiens puissent boire.

Accessibles à tous et en quantité suffisante, les tables et le reste des assises, garantissent un certain confort sur toute la place. Vu la présence de personnes socialement fragilisées sur la place, ces aménagements garantissent une bonne expérience de rencontre et d'accompagnement avec les travailleurs sociaux.

### Végétaux

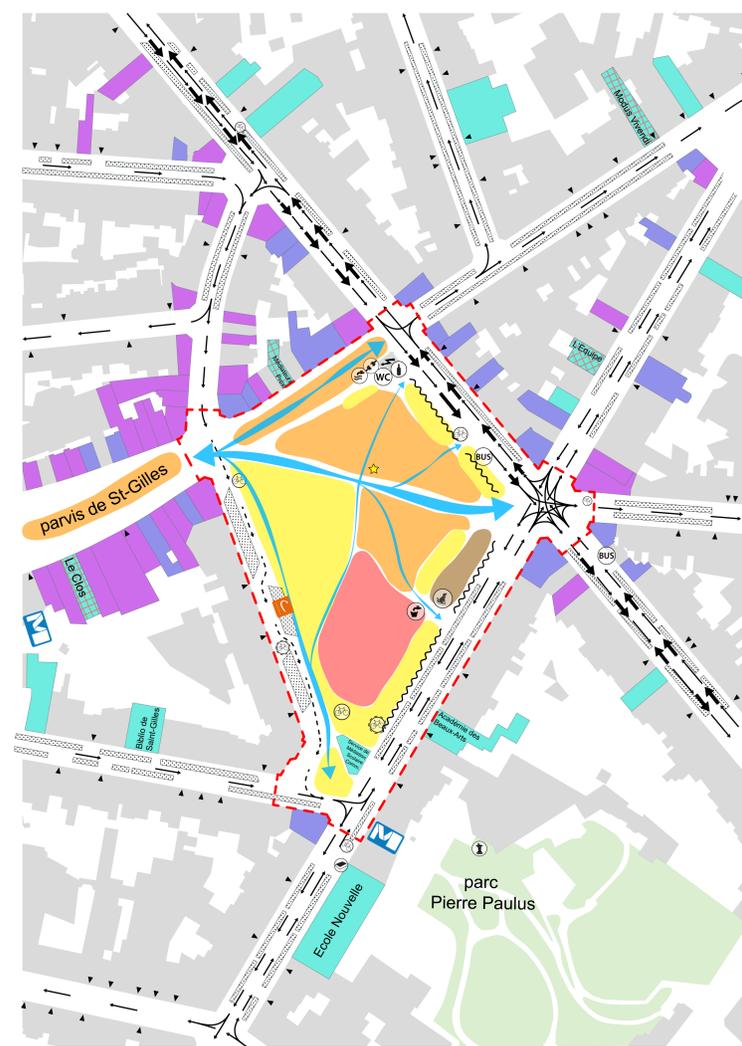
Au nord est de la place un Liriodendron tulipifera, choisi pour son feuillage automnal doré et sa hauteur remarquable à maturité crée un point d'appel visuel depuis la chaussée de Waterloo, de l'autre côté du parvis, et depuis l'intérieur de la place.

25 des 91 arbres sont supprimés et 22 nouveaux plantés pour rentrer en adéquation avec la nouvelle configuration spatiale de la place, ne pas gêner le cheminement et apporter plus de lumière aux zones engazonnées. Parmi ces nouveaux arbres et dans l'idée de renforcer le maillage vert qui traverse la commune en améliorant la qualité de la biodiversité au sein de la place, des Sorbus aria dont les baies sont appréciées par les oiseaux, sont plantés. Dans le même ordre d'idée, deux espèces d'Agastaches dont les fleurs attirent les insectes pollinisateurs, sont intégrées dans les zones de plantation.

Toutes les herbacées employées sont des vivaces à l'exception des Alocas rosea, qui présentent toutefois l'avantage de se ressemer spontanément.

Les teintes sont majoritairement dans les tons jaunes pour apporter de la clarté lors des périodes de floraison, s'étalant d'avril à septembre. Les Agastache "Blue Fortune" apportent quelques touches de bleu.

## ORGANIGRAMME DE LA SITUATION PROJETÉE



# Haute École Lucia de Brouckère Architecture des Jardins et du Paysage TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDES

STEFANO Noé  
2017 - 2018

### Matériaux

Le revêtement principal de la place est constitué de larges dalles de béton lavé. Ces dalles sont carrossables pour accueillir divers véhicules lors d'événements organisés au centre de la place.

L'emploi d'un granulat blanc et gris clair évite que le sol absorbe la chaleur, en accord avec le plan Air-Climat-Energie bruxellois.

Les lignes de pierre bleue du parvis sont prolongées dans le sens des allées principales de la place et s'arrêtent contre les blocs d'assises en béton aux abords du parvis pour créer une connexion visuelle entre le projet de Bas Smet et la nouvelle place Marie Janson.

Les blocs d'assises sont en béton lisse, avec le même aspect que les dalles au sol pour garantir une unité visuelle.

Les actuels pavés de porphyre sont rééquilibrés et réutilisés pour créer un cheminement secondaire le long des pelouses et pour délimiter les différentes zones aménagées.

L'eau de pluie est absorbée par une couche drainante sous les dalles de béton dont les joints sont ouverts. Dès que la situation le permet, l'eau est redirigée vers les fosses de plantation. Les surfaces importantes des pelouses ont également augmentent le potentiel d'absorption de la place.

Le long de la rue de Moscou, l'eau est évacuée plus conventionnellement par les filets d'eau menant à des avaloirs. Ces filets sont constitués par des lignes de pavés de porphyre qui délimitent l'emprise de la circulation automobile. La portion de la rue Jourdan accessible aux food trucks et autre véhicules est pourvue de deux lignes de caniveaux à fente pour récupérer l'eau au centre de l'allée.

Comme la partie de la zone de sport revêtue d'une couche bitumineuse imperméable n'est pas inclinée vers les fosses de plantation, elle est également redirigée vers un caniveau à fente.

Pour éviter les coulées de terre sur les zones praticables, les zones de plantation sont aménagées avec un écart de hauteur de 5cm avec les revêtement les bordant.

## VÉGÉTAUX EMPLOYÉS



**ARBRES**  
Liriodendron tulipifera  
Quercus palustris  
Ulmus x hollandica 'Went'  
Sorbus aria fruit agrippés des oiseaux

## HERBACÉES "HAUTES" (120-180cm)



Alopecurus pratensis 'Aureovariegatus'  
// rustique // semi-persistant  
Isatis tinctoria  
Aloca rosea  
// rustique // se resseme

## ZONES OMBRAGÉES



Woodwardia fimbriata  
// rustique // semi-persistant  
Agastache 'Kudos Yellow'  
// rustique // attire les oiseaux et les insectes pollinisateurs  
Agastache 'Blue Fortune'  
// rustique // attire les oiseaux et les insectes pollinisateurs

## HERBACÉES "BASSES" (40-90cm)



Achillea 'Coconation Gold'  
// persistant  
Euphorbia amygdaloides var. robbiae  
// rustique // semi-persistant  
Helictotrichon sempervirens 'P. endoua'  
// rustique // persistant  
Lamium galeobdolon  
// rustique // semi-persistant  
Asarum capillus-veneri  
// rustique // persistant